

**Colloque : Vieillir chez soi - vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question**

**Tours, France, 22 - 24 mai 2013**

**Axe 1 : Habitats intermédiaires et territoires**

---

**Communicantes :**

**Nom :** Sévigny

**Prénom :** Andrée

**Statut professionnel :** Professeure associée au département de médecine familiale,  
Université Laval

Chercheure, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Directrice adjointe Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés  
(IVPSA)

**Adresse professionnelle :** Hôpital St-Sacrement

1050 Chemin Ste-Foy

Québec (Qc) G1S 4L8

**Courriel :** [andree.sevigny.cha@ssss.gouv.qc.ca](mailto:andree.sevigny.cha@ssss.gouv.qc.ca)

**Nom :** Côté

**Prénom :** Fanny

**Statut professionnel :** Conseillère en développement régional

**Adresse professionnelle :** Conférence régionale des élus

76, rue Saint-Paul, bureau 100

Québec (Québec) G1K 3V9

**Courriel :** [fanny.cote@crecn.qc.ca](mailto:fanny.cote@crecn.qc.ca)

## Communication

### HABITATS, MILIEUX DE VIE ET PARTICIPATION SOCIALE DES AÎNÉS : UN PROCESSUS DE RECHERCHE PARTICIPATIVE

#### 1 Mise en situation

Au Québec, le territoire est divisé en 17 régions administratives<sup>1</sup>. Chacune d'elle est dotée d'une instance nommée Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ), constituée par une loi provinciale<sup>2</sup>, où siègent d'office les représentant(e)s des municipalités de plus de 5 000 habitants, ainsi que des représentants de divers milieux socioéconomiques.

Ainsi, la CRÉ est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement provincial en matière de développement régional pour le territoire qu'elle représente, dans le cas présent la région de la Capitale-Nationale. Les mandats de cette organisation consistent essentiellement à favoriser la concertation des partenaires dans la région, à donner des avis au gouvernement sur le développement de la région, à élaborer et mettre en œuvre un [plan quinquennal de développement](#)<sup>3</sup> pour la région et à conclure des [ententes spécifiques](#)<sup>4</sup> avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires.

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* résulte de constats effectués dans le cadre d'une entente spécifique visant l'« *Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Capitale-Nationale* ». Dans le cadre de cette entente d'une durée de cinq (5) ans (2008-2013), des partenaires régionaux ont soutenu la mise en œuvre de trois projets Collectivité amie des aînés (CADA), développés en cohérence avec le concept Ville amie des aînés (VADA)<sup>5</sup> de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ces initiatives ont permis de faire émerger certains constats sur des besoins communs des personnes âgées des trois communautés où se sont implantés les projets. L'un d'eux

**Colloque : Vieillir chez soi - vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question**

**Tours, France, 22 - 24 mai 2013**

**Axe 1 : Habitats intermédiaires et territoires**

---

voulant que l'habitat, intégrant la notion de milieu de vie en plus de celle du domicile à proprement parler, soit une préoccupation majeure des aînés eux-mêmes, mais également de leurs proches, des intervenants travaillant auprès d'eux et des administrations municipales.

De son côté, l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) a comme mission de regrouper des professeurs-chercheurs de l'Université Laval et des partenaires des milieux de pratique, dans le but de favoriser l'adaptation de la société au phénomène du vieillissement de la population, en privilégiant la participation des aînés au développement social de la société québécoise. Les travaux de l'IVPSA, montrent, entre autres, que plusieurs facteurs favorisent ou restreignent la participation et l'inclusion sociale des aînés<sup>6</sup>. Certains de ces facteurs sont liés directement à l'habitat (milieu de vie) des aînés tels : le lieu de résidence, les moyens de transport ou la connaissance des diverses possibilités ou espaces de participation qui s'offrent à eux.

Aussi, à la faveur du programme de subvention Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA)<sup>7</sup> du Secrétariat aux aînés (MSSS), un projet de recherche-action intitulé *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés : constats et perspectives* a obtenu un financement sur trois (3) ans. La communication à ce congrès a pour but de vous faire part du déroulement de ce projet de recherche participative, d'en décrire l'expérience et de présenter quelques contraintes et opportunités liées à cette approche.

## **2 But et objectifs**

Ce projet vise à mobiliser plusieurs partenaires interpellés par la question de l'habitat des personnes âgées et à produire un état de situation relativement à celle-ci dans notre région. Il poursuit les objectifs suivants :

- Questionner l'aménagement urbain et rural, ainsi que l'offre actuelle et à venir de logement pour personnes âgées;
- Susciter l'intérêt pour l'adaptation aux besoins et la diversification des modèles d'habitat pour les aînés;
- Mobiliser les acteurs et les partenaires du milieu pour la planification et le développement de milieux de vie et de modèles d'habitation correspondant aux besoins des aînés et favorisant leur autonomie et leur participation sociale.

## **3 Le milieu et la population à l'étude**

La région de la Capitale-Nationale compte 700 616<sup>8</sup> personnes sur 18 796,86 km<sup>2</sup>. Ce qui fait 37,3 hab/km<sup>2</sup>. De ce nombre de personnes, Statistique Canada dénombre approximativement 123445 personnes âgées de 65 ans et plus (17% de l'ensemble) et l'on prévoit atteindre 29% en 2031. Dans la ville de Québec seulement, 93 990 habitants avaient 65 ans ou plus en 2011; ceci représente 18% la population totale de la ville. De 16,15% en 2006, la proportion de ce groupe d'âge passerait à 26% en 2024<sup>9</sup>.

La région de la Capitale-Nationale compte 6 municipalités régionales de comté (MRC), la ville de Québec qui se subdivise en 6 arrondissements, 2 municipalités non fusionnées à la ville de Québec et Wendake, territoire de la nation Huronne-Wendat, enclavé dans cette région. Ce qui totalise 15 sous-territoires pour lesquels la situation sera décrite. Dans cette grande région, il y a des zones urbaines densément peuplées et des zones rurales qui comprennent certains territoires non organisés (non habités).

#### 4 Une approche participative

Ces travaux se basent sur une démarche participative et mobilisatrice regroupant **plusieurs partenaires régionaux** qui proviennent de divers types d'organisations : recherche, développement économique, aînés organisés, santé et services sociaux et décideurs. À cette équipe de partenaires s'ajoutent deux collaborations très précieuses pour l'atteinte des objectifs. D'abord, une professeure-chercheuse de la **faculté d'architecture** de l'Université Laval a consacré une session d'un cours de 2<sup>e</sup> cycle (maîtrise) intitulé *Programmation et design* à l'habitat des aînés vulnérables, plus spécifiquement à la recherche de solutions pour les aînés vivant en banlieues. Quatre sessions de travail collaboratif avec un comité expert, formé de chercheurs et de représentants d'organismes préoccupés par ces questions, ont permis aux étudiants de valider des hypothèses d'aménagement de l'habitat au fur et mesure de l'avancement de la réflexion. Puis, la **Chaire Marcelle Mallet** de l'Université Laval, qui s'intéresse à la culture philanthropique dans les domaines de l'alimentation et du logement, s'est aussi jointe à nos travaux. Sa contribution prend la forme de monographies réalisées sur des habitats de type OBNL (Organisme à but non lucratif) qui sont présentement en activité. Ces monographies permettent d'approfondir la description et l'analyse d'expériences prometteuses. Pour terminer, des géographes et cartographes du ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), de même que le statisticien du Centre d'excellence sur le vieillissement (CEVQ) se sont joints à l'équipe pour y apporter leur expertise.

#### 5 Le déroulement du projet et la participation des partenaires et des collaborateurs

Au démarrage du projet, un consensus s'est vite formé autour du mode d'organisation et du partage des responsabilités. Un comité de pilotage a été formé et composé par un représentant de chacun des organismes partenaires (13 organismes). Ce comité voit à la

## Colloque : Vieillir chez soi - vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question

Tours, France, 22 - 24 mai 2013

### Axe 1 : Habitats intermédiaires et territoires

---

bonne marche et aux principales orientations du projet. Puis un comité plus restreint, dont les membres sont issus du comité de pilotage a comme mandat de suivre de près l'exécution du projet. Puis des comités ponctuels sont formés au besoin. Par exemple, un comité est maintenant formé pour l'organisation d'un forum régional qui aura lieu à la toute fin du projet. Ainsi, le travail de l'équipe est fondé sur les décisions prises au comité de pilotage, à qui les résultats du travail sont aussi présentés tout au long du processus. La démarche se partage en trois principales étapes.

Dans un premier temps, **la situation de l'habitat et des milieux de vie des aînés** de chacun des 15 sous-territoires à l'étude est documentée. Pour ce faire, une collecte et analyse de données secondaires est effectuée. Il existe une multitude de sources de données sur les caractéristiques de la population de ces territoires, sur leur habitat et leur environnement. Par ailleurs, aucun travail de recension et de synthèse de ces données n'avait été tenté jusqu'à maintenant. Le travail consiste d'abord à les recenser et à les présenter sous forme d'un rapport synthèse (Cahier) pour chacun de ces 15 territoires. Face aux multiples aspects qui peuvent être associés à l'habitat des aînés et à leurs divers milieux de vie, le comité de pilotage a choisi d'aborder cette question sous l'angle de l'accès selon le modèle de Penchansky et Thomas 1981<sup>10</sup> : accès à l'habitat, aux services de proximité et aux espaces de participation sociale (voir cadre conceptuel et opérationnel de l'étude au point 6). Quinze cahiers ont été rédigés et soumis à des informateurs clés de chacun de ces territoires afin de valider les données collectées, mais aussi de construire le contenu de ces cahiers avec eux. Ce sont eux les experts de terrain qui connaissent en profondeur la réalité de leur MRC ou de leur arrondissement.

Dans un second temps, une fois les cahiers reformulés en intégrant les éléments recueillies lors des rencontres avec les informateurs clés, **des rencontres sectorielles**

**regroupant des acteurs-clés** intéressés à l'habitat des aînés, seront tenues dans chacune des 15 sous-divisions de la grande région étudiée. Encore une fois, les cahiers seront bonifiés à partir des informations supplémentaires recueillies lors de ces rencontres. Pour terminer, un **forum régional permettra de partager la synthèse des données sur un plan régional** et d'examiner si les choix d'habitat et de milieux de vie qui s'offrent aux aînés sont suffisants et adéquats pour favoriser leur autonomie, leur inclusion et leur participation sociale. Suite au projet, les résultats obtenus pourront servir d'appui à la **mise en place d'un plan d'action régional**, issu du milieu, qui aura pour but le maintien et la participation des aînés dans leur milieu de vie le plus longtemps possible, dans des conditions favorisant leur autonomie. **Le délai** prévu pour réaliser le projet est de deux ans et demi, en incluant la tenue du forum régional, mais en excluant l'élaboration des plans d'action.

## **6 Le cadre conceptuel**

Dans le cadre de ce projet, la participation sociale est considérée dans une perspective élargie qui implique la possibilité d'accomplir ses activités de la vie quotidienne et de jouer ses rôles sociaux. L'habitat est considéré sous l'angle de l'accès au logement, à des services et à des espaces de participation sociale.

D'abord, la situation géographique des aînés sera décrite par la distribution des aînés de 65 ans et plus, leur répartition selon le sexe, l'état civil et le revenu, en lien avec l'indice de défavorisation de la population dans les divers sous-territoires étudiés.

Puis, l'état de situation de l'habitat permettra d'identifier les types d'habitat (logement locatif, propriété unifamiliale ou copropriété et propriété générationnelle, logement social, résidence privée pour personnes autonomes/semi-autonomes, centre

## **Colloque : Vieillir chez soi - vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question**

**Tours, France, 22 - 24 mai 2013**

### **Axe 1 : Habitats intermédiaires et territoires**

---

d'hébergement et de soins de longue durée public, etc.) où logent les aînés et leur disponibilité (taux d'inoccupation et listes d'attente), leur accessibilité économique (taux d'efforts des ménages, loyer médian) et leur acceptabilité (besoins de réparations et besoins impérieux).

Afin de décrire les caractéristiques des milieux où ces habitats sont situés et leur accès à des lieux de participation sociale, nous tenons compte de la proximité des espaces verts, aux services sociocommunautaires, publics et privés, mode de vie intergénérationnel, accès aux transports publics et transport en commun, des services de santé et services sociaux, des commerces alimentaires, des centres commerciaux, des services bancaires, des lieux de loisirs et de participation comme les centres communautaires, les lieux de culte, les bibliothèques, les lieux de rassemblements publics, etc.).

#### **7 Les contraintes et les opportunités de cette recherche participative**

La recherche participative est porteuse de contraintes, mais offre aussi des opportunités essentielles à la réussite d'un tel projet (dresser un état de la situation, mobiliser le milieu). Il est certain que la présence de nombreux partenaires rend le processus plus lourd du point de vue de la gestion du temps. Il est aussi important de tenir compte des préoccupations de chacune des personnes membres du comité et des organisations qu'ils représentent. Le mode de fonctionnement de ces organisations et leurs ressources humaines et financières sont aussi différents. Il importe donc que chacun des partenaires soit au fait de ces différences et accepte d'en tenir compte, dans le respect de chacun.

Le grand nombre de partenaires et leur intérêt marqué pour le projet suscitent aussi une large panoplie de questions et de suggestions sur le contenu du projet et les dimensions à l'étude, qui sont toutes plus intéressantes les unes que les autres. Par contre, il est très facile de s'y perdre. Aussi, la détermination commune des dimensions à l'étude, de la



## Colloque : Vieillir chez soi - vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question

Tours, France, 22 - 24 mai 2013

### Axe 1 : Habitats intermédiaires et territoires

---

méthodologie et des différentes étapes de réalisation permettent de tracer les pourtours de l'étude et de garder un fil conducteur essentiel à la bonne marche des travaux. Toutefois, l'équipe de recherche note toutes les suggestions et interrogations des membres du comité de pilotage et des informateurs-clés afin qu'elles soient retenues comme pistes de recherche et d'actions futures.

Du point de vue des opportunités, soulignons d'abord l'effet rassembleur de ce projet pour les partenaires impliqués et les autres organisations soucieuses d'améliorer la qualité de l'habitat des aînés et de favoriser leur participation sociale. Il permet de consolider des partenariats déjà acquis et de rejoindre de nouveaux partenaires. Cette mobilisation permet de construire ensemble un état de situation qui tient compte des diverses réalités de la grande région de la Capitale-Nationale, notamment, la réalité de l'habitat des aînés du milieu rural et celle du milieu urbain, celle des milieux économiquement favorisés et celle de milieux qui le sont moins.

Les questions entourant l'habitat, les milieux de vie et la participation sociale des aînés concernent à la fois les élus et les administrateurs privés et publics de la santé et des services sociaux, de l'habitation et de l'hébergement, des transports publics et de la construction, pour ne nommer que ceux-là. Aussi, la provenance des partenaires (milieux de la recherche, de la santé, de regroupements d'aînés, d'organismes de développement économique, de la société d'habitation, et aussi de décideurs (regroupés dans la CRÉ), devrait aussi assurer une connaissance des diverses facettes de l'habitat et favoriser une prise de décision régionale concertée et applicable à plus ou moins court terme.

### **8 Les retombées**

Le projet pourra, dans un premier temps, **documenter la situation de l'habitat et des milieux de vie des aînés** de la région de la Capitale-Nationale et pour chacun de ses arrondissements ou municipalités régionales de comté (MRC) du territoire. De plus, un

**Colloque : Vieillir chez soi - vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question**

**Tours, France, 22 - 24 mai 2013**

**Axe 1 : Habitats intermédiaires et territoires**

---

forum régional permettra de partager les principaux constats de ce portrait et d'examiner si les choix d'habitat et de milieux de vie qui s'offrent aux aînés sont suffisants et adéquats pour favoriser leur autonomie, leur inclusion et leur participation sociale. Des perspectives d'action devraient se dégager de ce forum. Les résultats obtenus pourront servir d'appui à la mise en place d'un plan d'action régional novateur qui sera soumis aux partenaires du projet pour adoption.

Pour les acteurs communautaires et la population aînée en général, ces mêmes informations seront aussi très éclairantes quant aux choix qu'ils et elles exercent face à leur milieu de vie, et serviront de **levier de mobilisation en vue de bonifier l'offre de logement et le développement des milieux de vie favorisant la participation sociale des aînés.**

D'abord ancrés dans la réalité de la région de la Capitale-Nationale, les résultats et les moyens utilisés pour les atteindre seront diffusés et transférés vers d'autres régions du Québec, d'autres provinces canadiennes et sur le plan international.

Colloque : Vieillir chez soi - vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question

Tours, France, 22 - 24 mai 2013

Axe 1 : Habitats intermédiaires et territoires

---

Références:

---

<sup>1</sup> <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/portrait-des-regions/>

<sup>2</sup> <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/conference-regionale-des-elus/>

<sup>3</sup> <http://www.crecn.qc.ca/plan-quinquennal/default.php>

<sup>4</sup> <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/conferences-regionales-des-elus/ententes-entre-le-gouvernement-et-les-cre/>

<sup>5</sup> [http://www.who.int/ageing/age\\_friendly\\_cities\\_guide/fr/index.html](http://www.who.int/ageing/age_friendly_cities_guide/fr/index.html)

<sup>6</sup> Raymond, E., Gagné, D., Sévigny, A. et Tourigny, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement, et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 p.

<sup>7</sup> <http://aines.gouv.qc.ca/sira/index.html>

<sup>8</sup> Statistique Canada. 2012. Québec, Québec (Code 2423027) et Capitale-Nationale, Québec (Code 2420) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 6 mai 2013).

<sup>9</sup> Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2009). *Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024*.

<sup>10</sup> Penchansky, R. et William Thomas, J. (1981). "The Concept of Access : Definition and Relations to Consumer Satisfaction", *Medical Care*, 19 (2), p.127-140.